

**Generali Proximité**

*La Lettre du*  
**SY.N.P.A.-F.O.**

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

## **LES IMPOSTEURS : LEUR VRAI PASSION..... L'USURPATION !**

**A** l'instar des réseaux commerciaux des autres « grandes » compagnies d'Assurances, le réseau commercial de Generali Proximité, en deux étapes, a opéré lui aussi sa mue lui permettant de réduire ses charges de structure, c'est-à-dire nos salaires !!!

Tout d'abord, la direction prétextant les amendements MARINI et FOURGOUS en a profité pour limiter à leur plus simple expression les commissions inhérentes aux contrats qui arrivaient à échéance.

Bien évidemment cette singularité, qui n'existe qu'à Generali Proximité, n'a pu se faire qu'avec la complicité des habituels « partenaires » particulièrement dociles avec la direction, toujours prompts à donner entière satisfaction aux orientations stratégiques de l'employeur.

**Force Ouvrière de son côté a toujours su garder son indépendance face à la direction !**

Les premiers effets, hélas, n'ont pas tardé à se faire sentir puisque 220 de nos collègues ont été contraints de quitter le réseau, n'acceptant pas les nouvelles conditions de travail et de rémunération, que de concert les parties signataires s'étaient évertuées à dresser contre les salariés !

Mais tel un ver caché dans le fruit, la nouvelle structure de rémunération a déjà commencé à décapiter pour nombre d'entre nous, notre salaire, qui n'avait pourtant pas besoin de ça !

De plus, le caractère léonin de ce nouveau contrat de travail, essentiellement composé de devoirs et d'engagements a fixé dans le marbre toutes les caractéristiques de l'insuffisance professionnelle, que nous, **Force Ouvrière**, combattons chaque jour !

**Vous êtes nombreux à nous le dire, ces nouvelles conditions nous sapent le moral, nous usent jour après jour, et chaque jour encore un peu plus !**

À croire que les dispositions honteuses et les conséquences qui découlent de ce protocole ne s'appliquent pas à ceux, qui des deux mains, ont paraphé l'inimaginable, l'intolérable !

Et ils osent, contre toute attente, dans leurs communications préélectorales, se targuer de velléités syndicales !

Ils prétendent, la main sur le cœur, lors d'une commission de suivi relative au dit accord, faire

état d'une passion débordante pour défendre les intérêts des salariés, intérêts qu'ils ignorent par ailleurs allègrement entre deux échéances électorales !

Ils gesticulent tels des pantins agités par la brise patronale pour faire croire, l'espace de quelques instants, qu'ils sont animés par l'esprit revendicatif d'un syndicalisme qu'ils ont pourtant renié depuis des lustres avec une maestria (à en croire leurs écrits) à faire pâlir les meilleurs acteurs de la comédie française !

**Ils vibrent, partent dans des envolées lyriques passionnées, ..... pour aller au terme d'une commission de suivi très animée..... s'excuser auprès de la direction en fin de journée de leur comportement exhaustif!**

Et dire qu'ils n'avaient simplement qu'éternué !

C'est une certitude, après la passion..... c'est la raison du plus fort qui l'emporte..... la raison du patron !

Mais enfin, s'ils sont aussi déterminés qu'ils le prétendent, s'ils sont autant engagés dans la bagarre syndicale pour faire aboutir les revendications des salariés, pourquoi alors ne retireraient-ils pas leurs signatures de cet accord fétide comme ils viennent de le faire pour l'accord dit Mercure (pour 15 € par mois).

Là au moins nous pourrions vérifier par les actes ce qu'ils dénoncent lorsqu'ils endossent leurs costumes de chevaliers blancs !

**Qu'ils le fassent !**

Quand on défend les intérêts des salariés on se doit de prendre ses responsabilités !

S'ils ont été abusé par la direction, ce qui peut arriver, rien ne leur interdit, dans un sursaut de lucidité d'interrompre le processus engagé !

Qu'est ce qui les en empêche ?

Rien !

A moins que la vérité soit ailleurs !

Et pourtant, c'est impératif !

**La situation risque de se détériorer encore, au point de s'interroger si demain les commerciaux de Generali pourront encore vivre de leur travail !**

Il y a urgence !

Nous, à **Force Ouvrière**, nous considérons que si rien n'est fait, c'est un risque important qui va planer au dessus de la tête des commerciaux. Au-delà des altérations considérables des conditions de travail et de rémunérations que nous constatons déjà, c'est une forte probabilité de destruction programmée du réseau commercial salarié qui est en ligne de mire !

C'est la raison pour laquelle nous nous devons d'enrayer leur funeste projet !

Les élections professionnelles qui se profilent sont à ce titre une opportunité pour nous, les commerciaux, de prendre notre destin en main !

Une opportunité pour en finir avec ces syndicats qui ne cessent de nous amener de Charybde en Scylla !

Une opportunité pour créer un véritable rapport de force !

Une opportunité pour qu'enfin les intérêts des salariés aboutissent !

Une opportunité de faire du syndicalisme, libre et indépendant, un choix déterminant !

Une opportunité de faire de **Force Ouvrière**, le syndicat des salariés, un syndicat **INCONTOURNABLE** !

C'est pourquoi nous revendiquons :

- Un fixe mensuel de 1700 € non amortissable pour les EB,
- Un fixe mensuel de 2000 € non amortissable pour le EI,
- Un commissionnement à taux plein à partir du Premier Euro de production,
- La négociation du taux de commissionnement par catégorie de produit au niveau de la branche,
- Une réelle prime mensuelle d'ancienneté de 1 % du salaire mensuel par année de présence,
- Le paiement d'un 13<sup>ème</sup> mois,
- Le versement d'une prime de vacances égale à 50 % du salaire mensuel,
- La suppression des Obligations Minimales de Production,
- L'arrêt des stimulations et des primes sur objectif au profit de réelles augmentations de salaire,
- Pas de commission réduite en fonction de l'âge des souscripteurs,
- Pas de commission réduite au prorata des frais d'entrée,
- La suppression des reprises de commissions,
- Le remboursement des frais réels avec un minimum mensuel de 1100 € non justifiables.....

Nous demandons la reprise des négociations sur la rémunération et dans tous les cas la suppression des franchises immédiatement.

**Votez et**  
**faites voter** **FO**

## MAIS SI, MAIS SI, TOUT AUGMENTE, PUISQU'ON VOUS LE DIT...

La preuve, dans le style « c'est nouveau, ça vient de sortir », voici une loi purement scandaleuse qui vient d'être votée au Parlement dans le secret le plus total.

Jean Louis Debré, ex Président de l'Assemblée Nationale et nouveau Président du Conseil Constitutionnel, a fait porter à 60 mois la période d'indemnisation des députés non réélus (au lieu de 6 mois précédemment).

Traduction : Désormais après son mandat, un ex député français percevra son salaire intégral pendant 5 ans, sans rien faire !!!

Profitant de l'intérêt du peuple et des médias pour les élections présidentielles, cette nouvelle loi honteuse a été votée en catimini et à l'unanimité.

LES NOUVEAUX RICHES



LES PRIX S'ENVOIENT À LA POMPE



# AUGMENTER LES SALAIRES

On ne peut pas à la fois avoir plus de 50 milliards de bénéfices pour le CAC 40 et une absence totale de croissance au 3<sup>ème</sup> trimestre sans qu'il y ait une raison !

La croissance et l'emploi sont tirés par la consommation, donc les salaires !

# F.O.

la force syndicale

Il faut donc donner plus aux salariés et moins aux actionnaires !

Plus de salaires, c'est plus de consommation, plus d'activité, plus d'emplois et plus de recettes pour les régimes sociaux. C'est obtenir une meilleure répartition des richesses.

## Avec Force Ouvrière, revendiquez !

# NÉGOCIATIONS SALARIALES PARTOUT

" La Lettre du S.Y.N.P.A. - F.O. "

28<sup>ème</sup> Année - N° 161

Mai / Juin 2007

Bulletin Bimestriel d'information du Syndicat National des Producteurs d'Assurances et de Capitalisation

28, rue des Petits Hôtels 75010 Paris  
☎ 01.48.01.91.91

Directeur de la publication  
Didier WAUTHY

Impression

28, rue des Petits Hôtels 75010 Paris

Commission Paritaire  
N° 0110 S 07123

### BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

Adhésion

Renouvellement

### COTISATIONS MINIMALES 2007

E.I. : 147 €

E.B. : 122 €

Retraités : 82 €

NOM .....Prénom.....

Adresse .....

Compagnie : ..... Réseau : ..... Statut : .....

☎ ..... Fait à ..... le.....

Souhaitez vous recevoir un reçu fiscal  OUI  NON

(Signature)

Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du S.Y.N.P.A. - F.O. à

Jean Jacques MELONI ☒ Domaine de l'aubépine,

24 rue de l'Echarpe de satin 62158 L'ARBRET